



APPEL A COMMUNICATIONS

2EME EDITION DES RENCONTRES EUROPEENNES DE L'EDUCATION PAR LE SPORT « Vivre ensemble par le sport en Europe »

2^{ème} journée : Conférence européenne
« Développer le sport comme outil social et éducatif en Europe »

Novembre 2010 (France)

Suite à la 1^{ère} édition des *Rencontres européennes de l'éducation par le sport* organisées à Strasbourg (France) en novembre 2008, l'Agence pour l'Education par le Sport et l'équipe de recherche en sciences sociales du sport (EA 1342) de l'Université de Strasbourg organisent la 2^{ème} édition de ces rencontres sur le thème « **Vivre ensemble par le sport** » en novembre 2010 en France (les dates précises et le lieu de cet événement seront communiqués aux intervenants dont la candidature sera retenue au mois de mai 2010 au plus tard).

Cette manifestation se décline en deux journées :

- **Le premier jour : Une Journée d'études européennes « Jeunes Chercheurs »** organisée par l'Equipe de recherche en sciences sociales du sport (EA 1342) de l'Université de Strasbourg (co-direction C. Talleu et W. Gasparini) sur le thème : « **Cohésion sociale par le sport en Europe : processus et acteurs de terrain** ». Cette journée d'études est ouverte à tous les étudiants de master, doctorants et jeunes docteurs membres d'un laboratoire de recherche et/ou d'une université en Europe pouvant apporter un regard distancé sur le vécu des acteurs de terrain.
- **Le lendemain :** Une conférence européenne organisée par l'Agence pour l'Education par le sport sur le thème « **Développer le sport comme outil social et éducatif en Europe** » Interviendront des responsables institutionnels, des élus, des universitaires, des représentants des instances sportives, des sportifs, des acteurs associatifs....

Ces rencontres permettront l'instauration d'un dialogue et d'un échange interculturel entre les jeunes chercheurs et les acteurs terrains présents, notamment à travers des profits mutuels et réciproques en termes de savoirs et d'expériences.

La conférence européenne « **Développer le sport comme outil social et éducatif en Europe** » vise à dresser un état des lieux des situations rencontrées dans les différents pays de l'Union Européenne. Comment et à quelles conditions, le sport peut-il être un outil pour favoriser le lien social et le vivre ensemble entre les différentes personnes qui vivent sur un même territoire ? Comment satisfaire la demande de nouveaux publics ? Quelles sont les réponses apportées par les acteurs du sport mais également les collectivités, les institutions publiques et les différents acteurs associatifs face à la demande de plus en plus diverse des publics tout en préservant le lien social et le vivre ensemble.

Chercheurs, acteurs de terrain, députés européens, responsables institutionnels, dirigeants du mouvement sportif européen, étudiants, grands témoins se réuniront pour partager leur réflexion et leur expérience en se donnant pour objectif de formuler quelques recommandations

La contribution du sport à la cohésion sociale en Europe

Face aux transformations structurelles récentes des sociétés contemporaines et à l'émergence de nouvelles fractures sociales, le sport a été très largement sollicité pour lutter contre les nouvelles formes de vulnérabilité qui touchent des populations exclues, telles que les filles en situation précaire, les minorités, les personnes déficientes, les personnes handicapées, les chômeurs, ou encore les personnes âgées. En ce sens, le sport incarne un modèle d'« intégration » pour différentes populations exclues et constitue un instrument au service de politiques locales et nationales visant la cohésion sociale et le « vivre ensemble ».

Largement répandue, cette idée d'un sport « intégrateur » et « fédérateur » s'est vue progressivement confirmée par les institutions européennes. Pour le Conseil de l'Europe, le sport apparaît en effet comme un « facteur d'insertion, de participation à la vie sociale, de tolérance et d'acceptation des différences » (mai 2003). Cette pétition de principe a été relayée en 2004 par le Comité européen pour la cohésion sociale qui rappelle le rôle actif du sport dans la construction d'une société cohésive où la diversité est plus une source d'enrichissement mutuel qu'un facteur de division et de conflit. Enfin, avec l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, les principales intentions de cet universalisme sportif européen se voient une nouvelle fois entérinées. L'article 149 du Traité indique que « L'Union contribue à la promotion des enjeux européens du sport, tout en tenant compte de ses spécificités, de ses structures fondées sur le volontariat ainsi que de sa fonction sociale et éducative ». Le traité ouvre ainsi la voie à l'introduction d'une nouvelle dimension éducative et sociale attribuée au sport en Europe.

En effet, les politiques publiques du sport, que ce soit au niveau local, national ou européen, font de plus en plus référence aux notions de cohésion sociale, de coéducation et d'intégration, dans des programmes et des dispositifs spécifiques, sinon au moins dans les intentions. Le sport est notamment utilisé dans des politiques visant des publics caractérisés par une difficulté d'intégration, visant des territoires particuliers ou des périodes, et utilisant certaines disciplines sportives ou certaines modalités de pratique.

Cette seconde journée devra permettre aux participants, d'échanger leurs expériences et leurs analyses sur les périmètres spatial, temporel, social et sportif des politiques visant le « vivre ensemble » par le sport. Les intervenants pourront utilement s'interroger sur les caractéristiques des publics ciblés par ces politiques.

Les tables rondes sont conçues pour permettre :

- De débattre et discuter la problématique et de présenter des exemples concrets de réalisation
- De définir une liste de recommandations qui seront restituées lors de la synthèse

APPEL A COMMUNICATIONS

Les interventions sont attendues autour de 3 grands thèmes :

- **Les publics** : exemples d'actions et de réalisations.

Qui sont les publics touchés par l'action éducative et sociale par le sport en Europe? Quels traitements faire subir aux activités physiques pour adapter les sports aux divers publics ? Quelles formations mettre en œuvre pour attirer ces nouveaux publics ? Quels sont les liens des publics aux territoires et aux environnements nationaux, régionaux, culturels, culturels, géographiques ?

- **Les pratiques sportives** : exemples d'activités sportives éducatives et sociales

Quelles activités permettent d'accéder à des publics difficiles d'accès ? Quels sont les aspects et les conditions (sociales, culturelles, techniques, politiques, pratiques ou matérielles, etc.) de mise en œuvre de ces pratiques ? Quelles actions dans certaines activités physiques sportives adaptées sont-elles profitables ? Quelles méthodes sont appliquées par les différents acteurs et avec quelles finalités et processus d'accès à ses savoirs, savoir-être, savoir-faire ? Quels transferts possibles des valeurs de l'olympisme organisent les principales fédérations vers l'action sociale, éducative, préventive ? Quels transferts, au-delà des disciplines, pour raisonner sur une approche « par le sport » et non « par un sport » ? Quelle est la pertinence éducative et sociale des nouvelles pratiques sportives et des sports autoorganisés ?

- **Les politiques éducatives et sociales par le sport** : exemples de dispositifs et de politiques mis en place par des fédérations, des associations, des collectivités territoriales.

Quelles actions sont entreprises et dans quels buts ? Comment et dans quelles mesures un transfert entre disciplines et entre « pays » est-il envisageable ? Quels modes de financement et quels financeurs ? Quels réseaux européens peuvent être mobilisés au niveau sportif ou dans le domaine du travail social ou de l'éducation ? ? Quelles sont les différences culturelles quant aux organisations et aux modes de gestion et de fonctionnement organisationnels selon les pays, les régions ou les provinces, les cultures nationales ou locales, les langues ?

➤ **Le comité scientifique et technique de l'Agence pour l'Education par le Sport**

Le Comité scientifique et technique tient un rôle de consultation, de validation et de conseil auprès de l'Agence. Il émet des avis et des recommandations sur les études et actions réalisées par l'Agence dans le cadre de ses différents programmes. Il rassemble des chercheurs européens issus de différents domaines (sociologie, histoire, santé, économie etc.), spécialisés dans le champ de l'éducation par le sport. Consulter la liste des membres de notre comité technique et scientifique sur le site de l'Agence pour l'Education par le Sport.

➤ **Normes et transmission des documents**

Les projets rédigés en français ou en anglais (1000 mots maximum) devront être inclus au formulaire de candidature ci-joint et envoyés par courrier électronique à fcourtois@apels.org.

Ils devront impérativement spécifier le thème choisi et répondre au mieux aux questions posées dans la présentation des thématiques (voir ci-dessus).

➤ **Echéances**

Date limite d'envoi des propositions : **15 mai 2010**

Les intervenants seront informés aux alentours du **15 juin 2010** des projets retenus.

Ces derniers devront également transmettre leur support de communication au plus tard pour le **30 septembre 2010** afin de faciliter la traduction simultanée lors de la journée d'études.

➤ **Informations pratiques**

Les droits d'inscription aux deux journées de cette conférence sont gratuits.

Les frais d'hébergement des intervenants sont pris en charge par l'organisation.

Les frais de transport sur demande.

➤ **Contacts :**

Nathalie Rosell Nuguet

Directrice chargée des événements
Agence pour l'Education par le Sport

nrosellnuguet@apels.org

00 33 1 44 54 94 92

Floriane Courtois

Chargée de mission
Agence pour l'Education par le Sport

fcourtois@apels.org

00 33 1 44 54 94 99



2EME EDITION DES RENCONTRES EUROPEENNES DE L'EDUCATION PAR LE SPORT

« Vivre ensemble par le sport en Europe »

2^{ème} journée : Conférence européenne

« Développer le sport comme outil social et éducatif en Europe »

Formulaire de candidature

ORGANISATION

Nom:

Statut juridique :

Adresse postale :

Tel :

Site Internet :

Pays :

Région :

Présentation de l'organisation (300 mots maximum)

CANDIDAT A LA COMMUNICATION

Nom :

Prénom :

Fonction au sein de l'organisation :

Téléphone :

E- mail :

Titre de la communication proposée :

Thème choisi :

- Les pratiques sportives
- Les publics
- Les politiques éducatives et sociales par le sport

Proposition d'intervention (1000 mots maximum) :